



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 14069

## Texte de la question

M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des élèves infirmiers français étudiant en Belgique. En effet, dans le département du Nord, et en particulier dans le Valenciennois, de nombreux étudiants se voient dans l'obligation d'aller étudier en Belgique, par manque de place dans les écoles d'infirmières de notre région. Il en résulte que la charge financière incombant aux familles s'en trouve considérablement augmentée, et non compensée par des bourses d'enseignement supérieur, comme ce serait le cas s'ils étudiaient en France. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour permettre à des étudiants issus de famille modestes de prétendre à une bourse, afin de pouvoir étudier, même outre-frontière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14069

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 1998, page 2606